ROUBAIX

Un faux Barbieux. — Dans la nuit du 1er au 2 mars, des agents de police [illegible] vu trouvé au Parc Barbieux, étendu sur un banc et se plaignant, une jeune fille, nommée Hayvana, 22 ans, domestique, actuellement sans place, et incapable de marcher. Elle déclara qu'elle s'était mise en route pour se rendre chez ses parents à Renaix (Belgique), mais les douleurs internes qu'elle ressentait l'avaient mise dans l'impossibilité d'aller plus loin. Les agents conduisirent la malade chez M. le docteur Legrra, qui la fit hospitaliser d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Fin d'une grève. — La grève de chez M. Decreynier, rue Derégnaucourt est terminée. Tous les ouvriers ont repris le travail mardi matin, après avoir reçu satisfaction.

Menaces de mort. — Lundi soir, l'agent Dupont a mis en état d'arrestation, au moment où il passait rue Jules-Derégnaucourt, un ouvrier, Léonard Odon, 37 ans, demeurant même rue, cour Haquette, 81, qui, étant ivre, poursuivait sa voisine, Mme Adèle Hubran, 29 ans, ménagère, avec un couteau ouvert à la main dont il voulait la frapper. Cet homme a aggravé son cas en outrageant l'agent qui le maintenait et en se rebellant contre lui.

Menaces sans effet. — Dans la soirée de lundi, un coiffeur, Charles Dedecker, 50 ans, rue des Longues-Haies, 181, a été conduit au poste du 3e arrondissement. Cet homme, qui avait bu plus que de raison, aurait menacé sa femme d'un revolver. On n'en a pas trouvé l'arme en question, aussi Dedecker ne sera-t-il poursuivi que pour ivresse.

Vol d'outils. — Un macon, M. Petit Alphonse, rue du Général-Chanzy, 99, avait déposé pendant une quinzaine de jours pour aller dans sa famille à Blandain, près de Tournai, il avait placé ses outils sous son lit. Lorsqu'il revint chez lui, le coffre dont le contenu avait une valeur de 12 francs, avait disparu et il lui fut impossible non seulement de le retrouver, mais encore de savoir qui s'était introduit dans sa chambre.

Les accidents

Grave accident. — Un ouvrier fileur, Léopold Decrasne, 51 ans, rue du Tilleul, cour Saint-Joseph, 32, travaillant à la filature de MM. Motte et Blanchot, rue de Barbylone, a eu l'extrémité du médian droit enlevé par les engrenages de son métier qu'il mettait en marche. M. le docteur Hupré, qui a examiné le blessé, lui a ordonné un repos de six semaines.

Rébellion. — Le nommé Léonard Odon-Léon-Clément, âgé de 26 ans, né à Soignies (Belgique), tailleur de pierres, demeurant rue Jules Derégnaucourt, cour Haquette, 8, a été mis en état d'arrestation lundi vers 4 heures du soir, rue Jules-Derégnaucourt, pour outrages et rébellion à l'agent Dupont. Léonard qui était ivre, a été transféré à Lille, mardi à midi.

Coude foulé. — En tombant non loin de son domicile, 61, boulevard Beaurepaire, Mme Pauline Bogaerts s'est luxé le coude droit, lundi vers quatre heures. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Dupré, la blessée a été admise à l'Hôtel-Dieu.

A qui le montre ? — M. Ferrel Louis, demeurant rue de Wasquehal, impasse de la Fonderie, 17, est venu déclarer à la police de Roubaix avoir trouvé, le 24 courant, une montre de dame, sur le bord d'un fossé à Wasquehal. Cette montre qui est en argent, porte le numéro 2805, elle a une chaîne en métal. Comment diable une montre de dame peut-elle se trouver ainsi sur le bord d'une fossé ?

Les violences. — Hier vers une heure et demie de l'après-midi, Lepiat Charles-Edouard, 28 ans, tisseur, demeurant rue de Lannoy, 271, est allé attendre sa femme, née Pauline Destobler, à la porte de la filature Vernynck, boulevard de Fournies, et s'est livré à des violences sur elle et sur sa belle-sœur Melvina. Le motif de ces violences est que Lepiat et sa femme sont en instance de divorce. Une enquête est ouverte par M. Deltell, commissaire de police du 2e arrondissement.

— Hier, vers 7 heures, le nommé Schattens Sylvain, 30 ans, demeurant chez sa maîtresse Clémence Veneenon, 28 ans, cabaretière, 7, boulevard de Paris, s'est livré à des violences sur celle-ci, en lui réclamant de l'argent. Clémence, qui a reçu des coups de bouteille sur la tête et des coups de pied dans le ventre, a porté plainte, déclarant qu'elle ne voulait plus avoir de relations avec cet individu qui vit à ses crochets depuis vingt mois.

M. Deltell, commissaire de police, a fait arrêter Schattens qui sera conduit à Lille.

La grève de l'établissement Henri Vernynck. — Tous les ouvriers de l'établissement de MM. Henri Vernynck et fils sont convoqués à une assemblée qui aura lieu mercredi à 9 heures du matin, au siège syndicale de leurs réunions, boulevard de Belfort. Présence indispensable.

De cette réunion sortira vraisemblablement la fin du conflit qui dure depuis le 28 février dernier. Les pourparlers ont, en ces derniers jours, été poussés vers une entente que tout le monde désire. On nous en a communiqué les procès-verbaux très intéressants, mais que leur ampleur ne nous permet pas de reproduire. Parmi ces documents figure d'abord une lettre adressée le 12 juin à M. François Roussel, président de la Chambre de Commerce de Roubaix, par M. le préfet du Nord, qui rendait compte de ses démarches auprès des deux parties et demandait une médiation obligeante pour obtenir des ouvriers et des patrons une réglementation mettant fin à la grève. M. Vincent avait recueilli des grévistes l'assurance qu'ils ne demandaient pour les ouvriers échantillonneurs qu'un salaire journalier de 4 francs. De son côté, M. Vernynck avait déclaré à M. le préfet que le tarif qu'il proposait devait procurer un salaire supérieur à 4 francs. Dans ces conditions, l'entente apparaissait facile.

M. François Roussel intervint et le 20 juin il envoyait à M. le préfet un rapport sur le résultat de ses démarches.

Le 14 juin, M. Vernynck promit d'étudier un nouveau tarif si, après un essai loyal et confiant son attente, les ouvriers n'arrivaient pas à un salaire d'au moins 4 francs.

Les délégués ouvriers formulèrent une série d'observations tendant à démontrer que si le salaire de 4 francs pouvait être obtenu lorsque l'expérimentateur avait à sa disposition tous les conformateurs et dessinateurs, il n'en était pas de même pour les ouvriers en pleine marche de tissage.

M. Vernynck, appelé de nouveau, répondit point par point en affirmant que le surtarif qui avait expérimenté le tarif était bien dans des conditions très favorables, mais que le résultat obtenu avait été tel qu'il [illegible] pour le temps sans tomber au-dessous du salaire demandé.

L'assemblée générale des grévistes réunie le 17 jun engagea la grève de 4 francs par jour.

M. Roussel, avait de rompre les pourparlers, prévoyant pour ouvriers un taux égal de six semaines jusqu'au 3 août, pendant lequelle le salaire serait complété à 4 fr. 40 [illegible] qui ne [illegible] ...

TOURCOING

Main mutilée. — Une soigneuse des établissements de MM. Tiberghien frères, rue de Paris, Mme Malvina Corselle, 33 ans, demeurant rue de Lille, 101, a eu la main gauche prise dans les peignes de son métier. La face des doigts majeur, annulaire et auriculaire a été raflée, les chairs détachées et les tendons mis à nu. La deuxième phalange de l'auriculaire a été réduite en bouillie et désarticulée de la première. Les deuxième et troisième phalanges de l'annulaire ont dû être sacrifiées. L'incapacité totale de travail sera de deux mois au moins suivie d'une incapacité permanente partielle.

Un cycliste à qui il manque tout pour être en règle. — L'agent de police Bich a verbalisé contre un cycliste Emile D., 26 ans, demeurant à Leigne, lequel n'avait ni plaque de contrôle, ni plaque d'identité, ni avertisseur, pas plus que de lanterne, alors qu'il pédalait la nuit venue.

Arrestation d'un déserteur. — L'agent Leman, de la sûreté, et le garde champêtre Dumortier ont arrêté hier, après-midi, à proximité de la frontière belge, hameau du Touillet, le nommé Jacques Buteri, 19 ans, né à Philippeville (Algérie). Buteri contracta au début de l'année un engagement au régiment d'infanterie coloniale à Toulon. Il déserta peu après son arrivée au corps, passa en Corse, en Italie et en Sicile. Il prit passage sur un vapeur à destination d'Anvers. Une fois en Belgique, il erra sans ressources dans ce pays, lui appréhendé pour vagabondage et reconduit à la frontière française.

Obsèques d'un soldat originaire de Tourcoing. — Hier à trois heures, est arrivé en gare de Tourcoing, un fourgon mortuaire ramenant en notre ville le corps d'un de nos concitoyens M. Auguste Lefebvre, 22 ans, incorporé au 43e régiment d'infanterie à Lille. Auguste Lefebvre est décédé à l'hôpital militaire des suites d'une maladie de poitrine. Le jeune militaire était marié et père d'un enfant. Il habitait rue Franklin. Le corps a été conduit au cimetière du Pont-de-Neuville, où a eu lieu l'inhumation. Une délégation de la compagnie à laquelle appartenait Auguste Lefebvre assistait aux funérailles.

Le filetée écrasée par le tramway à la Croix-Rouge. — Hier à trois heures de l'après-midi, eut lieu à la Croix-Rouge, les obsèques de la petite Jeanne-Marie Debœuf, 2 ans ½, qui fut écrasée dimanche soir en face la demeure de ses parents par un tramway. Le père de l'enfant, dont la douleur était navrante, conduisait le deuil. L'assistance était nombreuse et comprenait beaucoup de dames. On remarquait une délégation de la Compagnie des tramways, une délégation d'agents de police, MM. Lefebvre et Lagrange, conseillers municipaux. L'inhumation a eu lieu au cimetière du Pont-de-Neuville.

Les poivrots. — Charles P., rameur, a trouvé le moyen de se faire écraser un violon deux fois dans la même journée d'hier, pour ivresse. Il a hérité de deux contraventions.

— Frédéric S., 23 ans, demeurant à Mouvaux, a été mis au violon pour ivresse publique.

Accidents de travail. — M. Auguste Grousel, 29 ans, cardeur chez MM. L. et F. Delmasure, rue de Tournai, a eu le pouce droit comprimé entre deux rouleaux. Docteur Debuchy, 15 jours.

— Chez MM. Motte frères, filateurs de coton, rue des Piats, M. J.-B. Vandenberghe, 30 ans, rattacheur, a fait une chute en marchant sur un boyaux. Entorse astéro-tarsienne du pied gauche. Docteur Defosses, 8 jours.

— M. Edouard Provo, 39 ans, bigorneur chez M. Alphonse Pollet, fabricant, rue de Bradford, a été blessé au poignet gauche par un morceau de fonte. Docteur Decherf, 10 jours.

— Mme Marie Plouvier, 29 ans, soigneuse au peignage anonyme de la Tossée, a été contusionnée à la jambe gauche par un coup de mouvement d'un hobinoir. Docteur Desbonnets, 6 jours.

— M. Philippe Jorion, 20 ans, eu peignage de Mme veuve Fouan-Leman et fils, rue de Roubaix, s'est porté un coup de crochet au pouce gauche en manœuvrant des balles de laines. Docteur Debuchy, 8 jours.

— M. François Caals, 23 ans, assemblieur chez MM. Bouchard et Danel, constructeurs, rue d'Amsterdam, a reçu une poutre sur la jambe gauche. Plaie contuse de la région inférieure du mollet. Docteur Decherf, 15 jours.

Caisse d'épargne. — Dans ses séances des 23 et 24 juin, la caisse d'épargne de Tourcoing et ses succursales a reçu 43.041 fr. de 305 déposants. Trente-neuf nouveaux livrets ont été ouverts. La caisse a remboursé 66.770 fr. de 183 déposants dont 41 ont été soldés. Il n'y a pas eu séance à Bondues en raison de la ducasse.

Au service des eaux. — Par arrêté préfectoral en date du 20 juin courant, M. Emile Saison, comptable au service intercommunal des eaux de Roubaix-Tourcoing, a été nommé régisseur du dit service en remplacement de M. Féix, démissionnaire pour raisons d'âge et de santé. On ne pouvait faire un meilleur choix. M. Emile Saison, qui a toujours été un employé modèle, fera un excellent régisseur. Nous le complimentons pour l'avancement mérité qu'il reçoit.

Concerts publics d'été. — L'Harmonie du Blanc-Seau exécutera le dimanche 30 juin 1907, à 8 heures du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants : 1. Allegro, Arnoux ; 2. Ouverture de Concours, Ch. Eustace ; 3. Badinage, (Bluette), L. Montagne ; 4. Inspiration, valse, Cocor ; 5. Cortège du Prince Carnaval, L. Montagne ; 6. Cortège de Ballet, L. Montagne.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Deleuze Fernand, rue des Piale, 267 — Bersoux Jean, rue de la Malcense, 264 — Lepers Jacques, boulevard Gambetta, 8.

MARIAGE. — Entre : Dalbem Jean, instituteur libre et Pierroni Estelle, sans profession.

DÉCÈS. — Poulain Juliette, 76 ans, rue des Girondins, 12 — Thuysbaert Georges, 4 ans, rue Nationale, 122.

LAINES

Marché à Terme du 25 juin

Laine peignée (type unique)

Roubaix (mètre)			
Juin	5.00	Décembre	5.80
Juillet	5.05	Janvier	5.75
Août	5.10	Février	5.70
Septembre	5.05	Mars	5.65
Octobre	5.025	Avril	5.65
Novembre	5.05	Mai	5.65

Tourcoing (le k.)			
Juin	5.10	Décembre	5.80
Juillet	5.10	Janvier	5.75
Août	5.10	Février	5.70
Septembre	5.075	Mars	5.675
Octobre	5.05	Avril	5.65
Novembre	5.05	Mai	5.65

ROUBAIX - TOURCOING. — On a traité : 25.000 kilos dont détail suit :

La matin : Sur juillet, 5000 kil. à 5.025; 5000 kil. à 5.05; sur août, 5000 kil. à 5.05; 5000 kil. à 5.025; sur novembre, 5000 kil. à 5.05. — Total : 25.000 kil.

Décl. — Sur août, 10.000 kil. à 5.05; sur septembre, 5000 kil. à 5.075. — Total : 15.000 kil. — Ensemble : 40.000 kil.

SUINT

Matin et soir : inchangée.

ANVERS. — On a traité 10000 k. — Bondues : Soulaque.

AUTOUR DE LILLE

CANTELEU. — Deux ouvriers terrassiers dont M. Dominique Reyntrens, 68 ans, demeurant à Lille, rue de Buffon, se trouvaient, mardi après-midi, sur un tombereau chargé de scories. A peu près en face de la filature Delesalle, le cheval prit peur et s'emballa. Incapables de maîtriser sa course folle avec les rênes, les deux terrassiers sondèrent à sauter du véhicule et à se jeter à la tête de l'animal. Le camarade de Reyntiens essaya ce moyen dangereux, mais ce fut vainement. Il ne réussit qu'à se faire contusionner. M. Reyntiens n'eut pas le temps de tenter le même effort que son âge d'ailleurs lui interdisait. Affreusement cahoté dans la lourde voiture, il perdit tout à coup l'équilibre et tomba sur la route. Avant qu'il ait pu faire un mouvement pour se relever une roue lui passait sur la jambe gauche. On s'empressa autour du vieillard qu'un médecin vint soigner. Après avoir reçu les premiers soins, M. Reyntiens fut transporté à l'hôpital de la Charité.

VENDEVILLE. — Des maréchers de Mérignies qui se rendaient à Lille, dans la nuit du samedi à dimanche, suivaient la route nationale, lorsqu'ils aperçurent au milieu de la route un homme étendu la face contre terre. Le malheureux qui paraît âgé de 30 à 35 ans, avait le crâne fracassé, croit-on, par la roue d'une voiture qui lui aurait passé sur la tête. L'inconnu était encore enfoncé de sa couverture en coton gris-blanc. On présume que cet homme qui doit être messager, sera tombé de sa voiture étant endormi, et que l'une des roues du véhicule lui a fracassé le crâne. On a trouvé sur lui de l'argent et une lettre de M. Gustave Spender-Vandamme, entrepreneur de camionnage à Roubaix. Le défunt était vêtu d'une veste en lustrine noire, d'un pantalon de drap gris foncé ; il portait une chemise à carreaux rouges et bleues.

Sports et Jeux

GYMNASTIQUE

A Ronchin. — Les membres de la société de gymnastique « La Française » sont informés que le local est transféré salle Détrelin, rue de la Justice. Répétitions mardi et vendredi soir, de 8 h. ½ à 10 h. ½. La société en un délégation au concours de Calais la dimanche 30 courant. Le 7 juillet, fête de gymnastique au Grand-Ronchin. Le 14 juillet, fête, place des Sources-Muets. Prière d'assister régulièrement aux répétitions. La cotisation mensuelle est fixée à 0.50 pour les membres actifs et 0.25 pour les membres élèves ayant moins de quinze ans.

TIR

A Ronchin. — Voici le résultat du concours de tir à le carabine Lebel organisé par la société les Carabiniers Ronchinois : 1. Lartiriez; 2. Jourdain Henri; 3. Dupont; 4. Joly Victor; 5. Jourdain Jules; 6. Hérenq; 7. Moroval; 8. Philippe; 9. Hollecq; 10. Thibaut; 11. Longuet; 12. Spriet; 13. Morel; 14. Dutrieu; 15. Dumortier; 16. Humez; 17. Grulas Jules; 18. Gruson; 19. Crombet; 20. Deveaux; 21. Six Henri; 22. Leconty; 23. Henno Louis; 24. Castelain; 25. Bandain; 26. Dengremont; 27. Duplouys Henri; 28. Grenier fils; 29. Delcourt; 30. Warin; 31. Wispelaere; 32. Moreau; 33. Denoette; 34. Gussart; 35. Dubar; 36. Course; 37. Grenier père; 38. Mullier; 39. Hellebaut; 40. Bun; 41. Lebrun; 42. Caron; 43. Henno Henri; 44. Duponchelle; 45. Varlet; 46. Noé; 47. Méquinion; 48. Delrieu Paul; 49. Duplouys Arthur; 50. Révillon.

SPORT HIPPIQUE

A Berck-sur-Mer. — Un concours hippique (sauts d'obstacles et prix international) aura lieu le mercredi 17 juillet, sur l'Hippodrome de la Mollière.

— Les épreuves de la Société des Courses de Berck auront lieu les dimanche 11 et jeudi 15 août.

Pour se procurer les programmes et pour tous renseignements, s'adresser à M. Bergnart, président de la Société des Courses de Berck.

COLOMBOPHILIE

A Lens. — La société colombophile « L'Union fait la force », établie chez M. Loyraux-Falce, à Lens, organise pour dimanche prochain, 30 juin, un grand concours de pigeons-voyageurs, sur Orléans, 250 francs de prix d'honneur.

CHIENS RATIERS

A Saint-du-Nord. — Voici le résultat du grand concours de chiens ratiers organisé par le Club rollier Saint-du-Nord. M. Emile Jacquers, maréchal à Saint-du-Nord, le 23 juin : Concours école, 8 prix, 1er prix, Coquet, 8, M. Houzel, de Tréfon, 5 secondes. 2e exequo, Pompon, 8, Clara, de Saint, 5 s.; Tilot, 8 Moustile, de Tréfon, 5 s. — Concours primés, 8 rats, 1er prix, Sable, 8, MM. Floresty, 4 s.; le Albos, 8 Arnould Roquet, de Saint, 4 s. 1/5; le Sol, 8 Philippe, de Tréfon, 4 s. 2/5; le, Poupole, 8 Dugnot, id., 8 s.; le, Rita, 8 Février, id., 8 s. 1/5; le, Fox, à Jacquies, de Saint, 8 s. 3/5.

JEU DE BALLE

A Orchies. — A la suite d'un malentendu bien regrettable pour moi, il paraîtrait que c'est sur mon instigation que la société de Valenciennes s'est présentée sur le jeu de balle d'Orchies avec un ancien joueur de l'ex catégorie pour lutter contre une partie de la localité.

Je proteste contre tous ces dires qui ne sont que pures inventions.

Si, au début de la campagne, j'ai recommandé à la partie de Valenciennes de venir avec de bons éléments (recommandation que j'ai lait d'ailleurs à toutes les sociétés de la spécialité), c'était dans le but d'avoir de bonnes sociétés à présenter au public et rendre les luttes plus attrayantes et pas autre chose.

Quant en concours, je n'ai pas mol qui l'organise, d'abord il y a une commission pour cela, ensuite ce sont les joueurs de la localité qui désignent eux-mêmes les parties qui viennent à Orchies chaque année.

Voilà toute la vérité et elle prouve l'inanité des faits qui m'ont été reprochés dimanche dernier.

Encore une fois je proteste contre tous ces racontars que je crois plutôt dus à un parti-pris contre moi.

Recevez, etc.

Albert VACQUEZ,
coordonnier, secrétaire de la Société municipale du jeu de balle d'Orchies.

LE NORD
DOUAI

SIN-LE-NOBLE. — Lundi, vers dix heures un quart du matin, le car électrique n° 14 allant de Douaniers à Sin-le-Noble passait rue du Faubourg, lorsque la fille d'un cabaretier, le jeune Desmarets, traversa la voie à quelques mètres du car, suivi de son frère Paul, un bambin de 17 mois. Le watimann Héquet, voyant le danger que courait le petit Paul Desmarets, actionna aussitôt son frein électrique, mais l'enfant, légèrement atteint par l'avant de la voiture, roula sur le pavé et se fit une blessure légère au cuir chevelu. Sans le sang-froid dont fit preuve le watimann, il eût été tué.

Nous sommes heureux que cet accident ait pu être évité et nous croyons devoir appeler l'attention des parents sur le danger qu'il y a à laisser ainsi courir libre bambins sur le passage de tramway.

Simplifiez-vous ! Avant hier, fait du-

FINANCES

Paris, 25 juin 1907.

Le marché s'accentue ses meilleures dispositions en général. Notre Rente abandonne pourtant une partie de son avance d'hier et clôture à 94.17. Fonds russes en nouvelle reprise. Nos Sociétés de Crédit font en très ferme tendance : Crédit Foncier, 660 ; Crédit Lyonnais, 1.149 ; Comptoir National d'Escompte, 668 ; Société Générale, 662. Ses bénéfices de cette dernière société, ressortant, se sont élevés à 872.515 fr. 61 et qui porte le profit des cinq premiers mois de l'année en cours à 4.378.871 fr. 64.

Les obligations 5 % du Port de Bahia se retrouvent fermes à 456. L'obligation hypothécaire 5 % du chemin de fer de Goyaz n'a pas varié à 448.

La Librairie Ollendorff se consolide à 120 et le Saint-Raphaël-Quinquina à 113. Les Mines d'étain de l'Armoy sont bien tenues à 91.50. La Société française Electrolytique est demandée à 134.

Les Mines et Alluvions de Serbie gardent facilement leur avance à 135.

L'action ordinaire Sels Gemmes et Houillos de la Russie Méridionale se maintiennent en bonne tendance à 340. Le Lithopone s'échange à 134. Il n'y a pas eu de transactions sur les Ciments Portland Artificiels de Touroine qui ne sont pas sur valeur de spéculation.

L'action de la Société d'automobiles l'Eclair recherchée à 122.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

Tablettes d'un Spéculateur, 5, r. d'Amboise, Paris.

TIRAGES FINANCIERS

Ville de Paris 1899

Le numéro 236.312 gagne 100.000 francs.

Les numéros 331.242 et 326.818 gagnent chacun 10.000 francs.

Les 30 numéros suivants gagnent chacun 1000 francs :

4.996	115.715	377.661	11.167	89.570
238.578	412.053	162.746	98.832	260.706
310.556	26.300	357.059	295.110	270.159
206.668	222.371	293.418	61.163	248.261
222.084	151.907	293.347	78.225	411.557
359.975	113.157	150.012	113.935	167.432

BULLETIN ORPHÉONIQUE

FESTIVAL DE LENS

(SUITE)

Concours de tir des Sapeurs-Pompiers. — 1re prix, Saint-Nicolas-les-Arras — 2e, Monchaux — 3e, Rouvroy — 4e, Cherisy — 5e, Thélembronne — 6e, Douignes — 7e, Wanquetin — 8e, Lourches — 9e, Lillers — 10e, Violaines.

Prix aux Sapeurs-Pompiers ayant le maximum de points. — Huret, de Fiers-en-Secrétaire — Hermeyan, de Guines-en-Calaisis — Marie, d'Olgnies — Auguste Capron, de Saint-Nicolas-les-Arras — Petit, de Rouvroy — Simon, de Croix-Wasquehal — Wartelle, de Douignes — Gosselin, de Labuissière — Dépras, de Méricourt.

Gymnastique. — Concours de courses avec obstacles : 1er prix, L'Espérance, d'Harnes — 2e, id 11, de Lens — 3e, L'Avenir de Liévin — 4e La Concorde, du Pont-de-Nieppe — 5e, L'Ancienne, de Béthune — 6e, n° 8 des mines de Lens, à Vendin-le-Vieil — 7e, L'Intrépide, de Carvin.

Concours de défilé. — 1er Groupe. — 1er prix, La Concorde, d'Abscon — 2e, L'Ancienne, de Béthune — 3e, L'Espérance, d'Harnes.

Deuxième groupe. — 1er prix, L'Etoile d'Hénin-Liétard — 2e, La Concorde, de Pont-de-Nieppe — 3e, Gymnastique du n° 11 des mines de Lens.

Aussitôt la proclamation des prix, des divers concours a lieu le tirage au sort des primes dont nous donnons ci-dessous le résultat.

Primes générales de participation. — 1re prime, Union Chorale des deux villes de La Gorgue, 1.000 francs ; 2e, Sapeurs-pompiers de Seclin, 500 fr. ; 3e, Fanfare républicaine de Laforest, 300 fr. ; 4e, Fanfare républicaine d'Auberchicourt, 200 fr. ; 5e, Sapeurs-Pompiers de Divion, 100 fr. ; 6e, Sapeurs-pompiers de Liévin, 100 fr. ; 7e, Sapeurs-pompiers de Saint-Martin-au-Laert, 100 fr. ; 8e Sapeurs-pompiers de Bailleul-sire-Berthoult, 100 fr. ; 9e, Sapeurs-pompiers de Givenchy-en-Gohelle, 50 fr. ; 10e, Orphéon, La Concordia, d'Houplin, 50 fr. ; 11e, La Cécilia Roubaisienne, 50 fr. ; 12e, Chorale La Jeunesse de Beuvry, 50 fr. ; 13e, Harmonie Municipale d'Aniche, 50 francs.

14e, Harmonie Municipale d'Isbergues, 50 fr. ; 15e, Sapeurs-Pompiers de Phalempin, 50 fr. ; 16e, Harmonie Ouvrière de la section syndicale d'Annœullin, 50 fr. ; 17e, Fanfare de l'Usine du Pont-de-Courrières, 25 fr. ; 18e, Sapeurs-Pompiers d'Erin-Maimetion, 25 fr. ; 19e, Fanfare Ste-Cécile du n° 8 de Lens, à Vendin, 25 fr. ; 20e, Orphéon Cécilia de Lillers, 25 fr. ; 21e, Fanfare Municipale d'Houplin-Ancoisne, 20 fr. ; 22e, Fanfare Municipale et du Commerce de Billy-Montigny, 20 fr. ; 23e, Société de Gymnastique d'Arras, 20 fr. ; 24e, Sapeurs-Pompiers de Fives-Lille, 20 fr. ; 25e, Fanfare « La Concordia » de Loos-en-Gohelle, 20 francs.

Primes supplémentaires ajoutées. — Chacune 20 francs aux sociétés ci-après : 1e, Fanfare de la Chapelle-d'Armentières ; 2e, Fanfare « La Jeune France », d'Hénin ; 3e Gymnastique « La Concorde », du Pont-de-Nieppe ; 4e, Fanfare des Mines de Béthune ; 5e, Fanfare Municipale de Libercourt ; 6e Fanfare Municipale de Libercourt ; 7e Harmonie « Union Musicale », de Carvin ; 8e Harmonie du Commerce d'Arras ; 9e Gymnastique du n° 5 de Lens, à Vendin-le-Vieil ; 10e, Sapeurs-Pompiers de Loos-en-Gohelle.

Primes d'adhésions rapides. — 1re prime, Fanfare l'Avenir de Burbure, 50 fr. ; 2e, Sapeurs-Pompiers de Beaumont, 25 fr. ; 3e, Sapeurs-Pompiers de Grand-Rullecourt, 15 francs.

Primes de Rassemblement. — 1re prime, Orphéon La Jeunesse de Beuvry, 50 fr. ; 2e, Fanfare Municipale d'Abbaye-Saint-Nazaire, 25 fr. ; 3e, Sapeurs-Pompiers de La Gorgue, 15 fr. ; 4e Sapeurs-Pompiers de Calonne, 10 francs.

Primes aux chefs de société et commandants de détachements. — 1re prime, Gymnastique L'Avenir de Saint-Saulve, 150 fr. ; 2e, Fanfare « La Jeune France », d'Abbaye-Saint-Nazaire, 100 fr. ; 3e, Orphéon « La Fraternelle », de Roubaix, 50 fr. ; 4e, Fanfare de Frevent, 25 fr. ; 5e, Orphéon « La Fraternelle », d'Oignies, 20 francs.

Primes spéciales aux musiques fédérées. — 1re prime, Harmonie « Echo de la Clarence », de Lapugnoy, 200 francs ; 2e, Orphéon « Les Travailleurs », de Roubaix, 100 fr. ; Fanfare « Le Concordia », de Libercourt, 50 fr. ; 4e, Fanfare Communale d'Aubrepichard, 25 fr. ; 5e, Chorale mixte « Cercle Moderne », de Roubaix, 50 francs.

Primes aux commissaires. — Représentant chacune 20 francs : MM. Léon Tison ; Constant Dupont ; Augustin Prévet ; Jean Hardy ; Joseph Brassart. Chacun 10 francs : MM. Emile Larivière ; Jules Fontaine ; Emile Delory ; Vandeva Wingue ; Aimé Mellier ; Bracquart ; Heucolas ; Joseph Cauquelle. Chacun 5 francs : MM. Léon Petit ; Joseph Dupuis ; René Louis ; Léon Sellier.

M. Basly, député-maire, qui présidait la distribution des récompenses, a tenu à remercier les sociétés qui ont bien voulu assister au Festival de Lens et la assurées de toute sa sympathie.

Le capitaine des Sapeurs-Pompiers de Seclin, dont le compagnie s'est vu attribuer la 2e prime, soit 500 francs, a remis à M. Basly, maire de Lens, une somme de vingt francs pour être versée dans la caisse du Bureau de bienfaisance.

M. Leroy, président de l'Orphéon de le Gorgue-Estaires dont la société a gagné le prime de 1000 francs a touché celle-ci, mardi après-midi. Il a versé 25 francs au Bureau de Bienfaisance de Lens et 25 francs à M. Richard, président de la Fédération, pour l'œuvre du Gros Sou orphéonique. Le sort a favorisé une société dont le budget est des plus maigres, n'étant composée que de modestes travailleurs, aussi se montre-t-on heureux de l'attribution de cette forte prime dont l'emploi est tout trouvé, la Chorale de La Gorgue devant prendre part, le 11 août prochain, au concours de Versailles.

Les nombreux photographes qui ont pris des vues du cortège et qui veulent participer au concours ouvert par le municipalité voudront bien ne pas oublier de déposer à la mairie leurs épreuves pour le 10 juillet au plus tard. Les œuvres récompensées seront exposées à une date indéterminée. Pour renseignements sur le concours de photographie, s'adresser à M. Lucien Duval, 42, avenue du 4-Septembre, à Lens.

La Bicyclette J. C. triomphe

MEETING DU GRAND-PRIX DE PARIS

La Champion de France Amateurs remporte le Grand-Prix de l'Automobile-Club.

DANS LA FINALE DU GRAND-PRIX

X..., sur J. C, se classe deuxième, battant tous les meilleurs champions étrangers. (En tout 90 concurrents de toutes nationalités.)

J. CONTE, Constructeur
88, rue des Panoyaux. — PARIS

2813

QUI SAIT?

Peut-être que vous êtes assez atteint de cette mal mais que vous l'ignorez ; c'est pour ces là que les maladies de reins sont si redoutables, car généralement on ne s'en aperçoit que lorsqu'elles sont déjà graves. Il serait peut-être bon que vous vous assuriez de quoi vous souffrez. Qui sait ? M. A. Marteaux, tacteur des postes, 20, rue du Nord, à Roubaix, nous dit : « Depuis plus d'un an, je souffrais cruellement des reins et ces douloureux mois les douleurs étaient tellement aiguës que je ne pouvais plus me tourner ni me bougeer. Toute besogne m'était pénible et je fus naturellement forcé d'abandonner mon travail. Une fois assis, je ne pouvais plus relever qu'en me soulevant à la table ou à la chaise. Les souffrances me me laissaient aucun répit et la nuit je ne dormais pas. J'avais des sueurs, des frissons, mes urines étaient rouges et déposaient. Le docteur me disait que c'était du rhumatisme, mais malgré tous les soins je n'avais obtenu aucun soulagement.

« Très inquiet de mon état, je commençai à me demander si vous pourriez m'en faire prendre des Pilules Fester pour les Reins, vendues à la Pharmacie Loviny, 100, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, et à la Pharmacie Verriest, Place des Phalempins, à Tourcoing. Je les essayai et quelle ne fut pas mon heureuse surprise de constater dès les premiers jours une amélioration dans mon état. Une semaine après avoir commencé le traitement, je pouvais marcher sans ressentir de douleur. J'ai naturellement persévéré et maintenant je suis tout à fait bien portant. Je dors toute la nuit, l'appétit m'est revenu. Me guérisons fait l'étonnement de tous ceux qui m'ont connu al souffrant et je suis heureux de pouvoir leur dire que le dois cette heureuse guérison aux Bienfaisantes Pilules Fester. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. » On trouve les Pilules Fester (marque originale) chez tous les pharmaciens, 3 fr. 50 la boîte, 19 francs les six et franco contre mandat ; Spécialité Fester, H. Binac, Pharmacien, 23, rue Saint-Ferdinand, Paris. Dans l'intérêt de votre santé, si vous voulez avoir un bon résultat, exigez le véritable boîte avec la signature « James Fester », et refusez toute imitation ou substitution. Echantillon gratis sur demande mentionnant ce journal. — 17.

2909

Bulletin colombophile

A Lille. — Résultat du concours colombophile donné sur Vendôme par le Club, siège Grande-Place, 1u Lille. Lâcher 5 h. :

Truyen, à 6 h. 4715", vitesse 1535.07, 5 p USA, Eyckout 6 p. 6 ; Herient A. p. R. de 5 ; Jacin, Lille, 6 p.; Honbon 8 p.; Leman C. 3 p.; Deslonchamps 2 p.; Callens 4 p.; Ghestem 1 ; Suyx p.; Merlevède 3 p. r.; Frelin h.; Laurent p.; Blaque 5 p. R.; Sûen c.; Leroy-Bauque 8 p.; id. p.; Crombet 8 p.; Procat 8 p. R.; Hêne 22 p.; Handsaeme 3 p.; Sohion c.; id. 5 p.; Desrestis 5 p.; Fichaux fils p. R.; Herient Ch. p.; Defretin p.; Huygho R.; Hache p.; Letellier h.; Houbon h.; Huygho R.; Callens c.; Deruelle c.; Deruelle C. 1 p.; Dessilles 2 p.; Callens 4 p.; Ghestem h.; Suyx p.; Merlevède 3 p. r.; Frelin h.; Laurent p.; Blaque 5 p. R.; Sûen c.; Leroy-Bauque 8 p.; id. p.; Crombet 8 p.; Procat 8 p. R.; Hêne 22 p.; Handsaeme 3 p.; Sohion c.; id. 5 p.; Desrestis 5 p.; Fichaux fils p. R.; Herient Ch. p.; Defretin p.; Huygho R.; Hache p.; Letellier h.; Houbon h.; Huygho R.; Callens c.; Deruelle c.; Deruelle C. 1 p.; Dessilles 2 p.; Ramont r.; Dewelly h.; Sepion h.; Fichaux père h.; E. Vandelanotte h.; Vanthorne h.; id. h.; Bretonnière h.; Merlevède h.; Ronhon; Janssens h.; Desrenelle L.; Dutilleul h.; Wicar h.; Fichaux père h.; Salembier père h.; Jacin, de Fâches, h.; Salembier père h.; id.; Buisine L. h.; Callens; Odon h.; Fichaux fils h.; Herment h.; Salembier G. h.; Salembier L.; Odon h.

Concours de Lille. — Concours colombophile donné sur Vendôme par la société « Les Amis Réunis », 17, place Rihour. Lâcher 5 h. 667 pigeons inscrits :

Truyen à 6 h. 4715" avec la vitesse de 1535"05 5 p. us.; Eyckout pp.; Herient pa.; Welcomme 4 p. a.; Billoire 4 p. ra.; Welcomme pp R. de 5 ; Jacin, Lille, ppp.; Honbon pp.; Lemaire a. ppp.; Desbonnet 8 p.; Fouchez 3 p.; Calmez 4 p.; Callens 8 p.; Ghestem h.; Cornette c.; Suys p.; Mer